



LA MUNICIPALITE
D'ORMONT-DESSUS

Ormont-Dessus, le 11 novembre 2025

*La Municipalité d'Ormont-Dessus
au Conseil communal*

Préavis municipal n° 14-2025, relatif à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 160'000.00 pour la seconde phase d'étude du projet de rénovation du Parc des Sports des Diablerets

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En date du 16 mai 2024, le Conseil communal a adopté le préavis municipal n° 02-2024 pour un montant de CHF 195'000.00.

Cette demande de crédit portait sur la phase SIA 32 et 33, soit le devis général de l'étude du projet de rénovation du Parc des Sports ainsi que la phase incluant la procédure de demande d'autorisation de construire. Comme évoqué dans le précédent préavis, la demande d'autorisation de construire est déterminante afin d'obtenir une synthèse CAMAC qui elle-même déterminera si le projet est éligible aux divers financements cantonaux.

2. Situation du projet

Au jour du dépôt du présent préavis, force est de constater que des honoraires spécifiques de détail constructif ont dû être engagés afin de permettre d'être en possession d'une étude complète qui a été soumise aux différents services du canton.

Nous prenons pour exemple des honoraires de détail quant à la structure du béton, la structure bois ainsi que les terrassements et travaux spéciaux. A cela nous devons ajouter des études spécifiques au projet patinoire ainsi que des prestations d'ingénieurs en CVS (chauffage, ventilation).

En terme financier, comme annoncé lors de la séance du Conseil communal du 26 juin 2025, le montant alloué conformément au préavis n° 02-2024 est épuisé.

Par conséquent, nous vous présentons ci-après, le détail des coûts engagés et à venir afin de permettre la finalisation de l'étude.

Coût étude de rénovation	Coût effectif au 11.11.2025	Honoraires à recevoir
Honoraires architectes	189'175.00	
Honoraires ingénieurs civils	54'986.10	24'193.85
Honoraires ingénieurs CVS (chauffage, ventilation, sanitaires)	14'720.55	14'790.75
Géomètre		6'090.40
Etude géotechnique, préavis environnemental	6'212.90	6'053.65
Honoraires spécifiques projet patinoire	7'956.15	7'956.15
Honoraires spécifiques projet piscine		2'972.75
Diagnostic amiante	1'785.00	
Honoraires pour concept de sécurité incendie	5'156.35	2'626.85
Reproduction de documents	202.65	
Démarches administratives	480.00	
Imprévus		9'000.00
Total	280'674.70	73'684.40
Total des coûts effectifs et des honoraires à recevoir :	354'359.10	
Octroi du préavis n° 02-2024		-195'000.00
TOTAL CREDIT COMPLEMENTAIRE		159'359.10
POUR ARRONDI		160'000.00

3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSUS

Vu Le préavis municipal n°14-2025, relatif à la demande d'un crédit complémentaire de CHF 160'000.00 pour la seconde phase d'étude du projet de rénovation du Parc des Sports des Diablerets;

Ouï le rapport de la Commission chargée de l'étudier ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de cette séance.

DÉCIDE

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 160'000.00, à prélever sur les liquidités de la caisse communale, subsides et aides non déduits.
2. De l'autoriser à imputer ce montant en déduction du fonds d'équipement touristique prévu pour un tel investissement.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2025.

